

Lyon

Un observatoire lyonnais déplore « une carcéralisation de la rétention administrative »

Né en octobre, l'Observatoire de l'enfermement des étrangers (OEE) à Lyon assiste à des audiences du contentieux de la rétention et assure des entretiens avec des retenus dans les deux centres de rétention administrative (CRA) de Lyon. Présentation.



François-Régis Lacroix et Robert Romezin, militants à la Ligue des droits de l'Homme. Photo Jérôme Morin

Il est pleinement opérationnel depuis quelques semaines. L'Observatoire de l'enfermement des étrangers (OEE) à Lyon est né à la mi-octobre, plus d'un an après la publication, par la Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté, d'un rapport très critique sur le centre de rétention administrative n° 2 de Lyon, ouvert début 2022. L'idée d'un OEE local a germé à la lecture de ces « graves atteintes aux droits des gens retenus », livrent ses concepteurs. L'observatoire est porté par la commission « Libertés publiques » de la section de Lyon Confluences de la Ligue des droits de l'Homme (LDH) et par le groupe lyonnais « Enfermement » de la Cimade, une association de soutien aux immigrés. D'autres structures, dont le Syndicat de la magistrature, l'ont rejoint, depuis son lancement.

« En devenant des acteurs de terrain, en recueillant des informations, on est plus légitimes pour s'adresser à nos concitoyens », se félicite le militant de la LDH, François-Régis Lacroix. Concrètement, une douzaine d'observateurs assistent en binômes à des audiences du contentieux de la rétention à Lyon. « On y voit le poids très lourd de la préfecture par rapport à l'avocat de la défense qui reçoit tard la veille la version numérisée du dossier. »

« De plus en plus, il y a une carcéralisation de la rétention administrative, prévue initialement pour assurer

l'éloignement des étrangers. La récente introduction de la notion de « menace à l'ordre public » a un peu pourri la situation. Certains en sont à leur troisième ou quatrième séjour au CRA. »

« Notre regard citoyen est essentiel »

« Des pays comme l'Algérie et la Guinée ne donnent plus de laissez-passer consulaires. C'est absurde de placer leurs ressortissants dans des CRA. Le cas le plus cocasse a été celui d'un Cubain qu'une préfecture de la Région voulait retenir alors qu'aucune convention n'existe entre nos pays. »

« Notre regard citoyen sur ce sujet est à la fois tout petit et essentiel », estime François-Régis Lacroix. « Malgré le principe de publicité des débats, la décision n'est pas rendue publiquement mais à l'intérieur, au CRA. On devrait y avoir accès via une plateforme, qui était indisponible tout le mois de janvier. » Ces critiques figureront vraisemblablement dans le rapport que compte publier, dans l'année, l'OEE de Lyon.

En parallèle des actions de la LDH, quatre membres du groupe « Enfermement de la Cimade »

se rendent de façon irrégulière dans les deux CRA de Lyon pour rencontrer des retenus. « On leur apporte vingt minutes de convivialité » qui éclairent sur leurs conditions de rétention, précise anonymement l'un de ces visiteurs de l'ombre.

Les conditions s'améliorent « un peu »

« Les conditions matérielles se sont un peu améliorées en 2024, tout comme la présence médicale, il y a un peu moins de violences mais il n'y a pas assez de nourriture », estime la Cimade, qui a effectué 19 entretiens en 2024. L'alimentation est équilibrée et l'apport calorique suffisant, contestait fin 2023 le ministère de l'Intérieur, en réponse aux recommandations de la Contrôleuse générale des lieux de privation de liberté. Cette dernière pointait aussi « des atteintes graves à l'intimité, à la dignité et à la sécurité des personnes » dans le CRA n° 2 de Lyon.

« On a fait des travaux depuis, réagissant en novembre dans nos colonnes la préfète du Rhône, Fabienne Buccio. C'est un bâtiment neuf, précurseur, qui sera de modèle. »

● **Jérôme Morin**

Fermeture du CRA n° 2 : après un échec en référé, le barreau de Lyon « laisse en l'état la procédure »

Le barreau de Lyon « ne s'interdit rien en termes de future procédure » mais ne compte pas saisir sur le fond, pour l'heure, le tribunal administratif de Lyon en vue de la fermeture du centre de rétention administrative n° 2 de Colombier-Saugnieu.

L'Ordre des avocats avait perdu, fin octobre, le référé suspension qu'il avait déposé à cette fin. « On laisse en l'état la procédure, qui portait particulièrement sur un manque d'accès aux soins. Des mesures ont été prises par le CRA, avec le retour de

médecins. On reste ultra-vigilants sur ce centre, construit sur un modèle carcéral, avec une absence de traçabilité des événements, un non'accès à la liberté de circulation... On n'a pas tout ça sur le CRA n° 1 », assure le barreau.

● **J. M.**

Lyon

400 personnes ont rendu hommage aux otages victimes du Hamas



Parmi les quelque 400 participants, beaucoup portent des affiches avec le portrait des victimes, avec les adjectifs « inqualifiable » et « injustifiable ». Au premier rang, quatre élus écologistes de la ville de Lyon : Emmanuel Vivien, Sylvain Godinot, Marie Alcover, Sylvie Tomic, le président du consistoire Alain Sebban, l'ancien maire de Lyon, Michel Noir. Photo Muriel Florin

À l'appel du Conseil représentatif des institutions juives de France environ 400 personnes se sont recueillies dimanche 23 février à Lyon. La cérémonie s'est déroulée devant le Mémorial de la Shoah place Carnot à Lyon en hommage à Shiri, Kfir et Ariel Bibas, ainsi que Oded Lifshitz, otages du Hamas, dont les corps ont été restitués il y a quelques jours.

« Ce lieu est fait pour la mémoire. Trois semaines après son inauguration, nous ne pensions pas devoir nous recueillir ici autrement que pour une exigence mémorielle. Or, aux 6 millions de personnes juives, dont 1,5 million d'enfants, s'ajoutent Kfir et Ariel, son frère [...] », déclare Richard Zelmanati, président du CRIF Auvergne-Rhône-Alpes. L'association représentant les associations juives a organisé un hommage dédié à la famille Bibas, Shiri et ses deux enfants âgés de 4 ans et 9 mois, et à Oded Lifshitz, 83 ans, otage du Hamas, dont les corps ont été restitués il y a quelques jours.

En présence de 400 personnes environ, la cérémonie s'est déroulée dimanche matin, place Carnot à Lyon, où se dresse depuis peu un monument en hommage aux victimes de la Shoah.

« Un peuple tout entier partage la douleur de la famille Bibas », souligne l'une des participantes. Quatre bougies

allumées, une minute de silence, et une prière du rabbin Nassim Malka ont rendu hommage aux défunts, avant la prise de parole de Richard Zelmanati. Le discours de celui-ci mis en parallèle les atrocités des criminels nazis avec celles du Hamas, les enfants d'Izieu et les jeunes Ariel et Kfir. « Ce sont des innocents », a martelé le représentant du CRIF avant de prévenir : « Nous ne laisserons aucun moment de répit, aucune respiration aux antisémites, qui, ici, en France, soutiennent, cautionnent, encouragent les étrangleurs de Gaza. »

Pierres blanches, signes de deuil

L'attaque du 7 octobre 2023 a entraîné la mort de 121 personnes côté israélien, en majorité des civils, selon un décompte de l'AFP basé sur des données officielles. L'offensive israélienne de représailles a fait au moins 48 319 morts à Gaza, en majorité des civils, selon les données du ministère de la Santé du Hamas, jugées fiables par l'ONU, et reprises par l'AFP.

En conclusion de la cérémonie, Richard Zelmanati a exprimé l'espérance de retrouver sains et saufs les 67 otages encore détenus par le Hamas. De nombreux participants ont ensuite chacun déposé une pierre blanche, symbole de deuil, devant le Mémorial de la place Carnot.

● **Muriel Florin**